



## Bulletin d'adhésion à l'association « Amis du jardin vagabond »

Année 2017

(validité : AG 2017 - AG 2018)

L'association (reconnue d'intérêt général à vocation de protection de l'environnement naturel) a pour but la conservation, la gestion et l'animation du « jardin vagabond », (propriété de la Ville d'Aix-les-Bains) situé dans la baie de Mémard, au bord du lac du Bourget et qui présente un intérêt naturel remarquable.

Votre soutien financier est une aide substantielle pour l'association dont l'objectif est la préservation du site.

Si vous le souhaitez, vous pouvez très naturellement participer aux ateliers de jardinage.

----- ✂ -----

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone fixe

portable

e-mail

cotisation membre actif : 12€

cotisation pour 2 personnes : 24 €

(Pour les couples habitant la même adresse, il suffit d'indiquer, sur le même document, les deux prénoms, éventuellement les deux noms, les deux e-mails et/ou les deux n° de téléphone)

cotisation membre bienfaiteur : 30€ ou +

(Un reçu fiscal peut être délivré sur demande pour les dons faits, en plus de la cotisation. – article 200 & 238 bis du CGI-).

Ci-joint, mon règlement par chèque de .... .€ à l'ordre de l'association « Amis du jardin vagabond ».

Ce coupon et le paiement sont à transmettre au Trésorier de l'association :

154 avenue du Petit Port  
73100 AIX-LES-BAINS

Information complémentaire : 04 79 54 92 57

[jardin.vagabond73@yahoo.fr](mailto:jardin.vagabond73@yahoo.fr)

[www.jardinvagabond73.com](http://www.jardinvagabond73.com)